

## Le financement futur de l'UE sera basé sur la performance des programmes en cours



L'Ambassadeur Alessandro Mariani (à gauche) et la Secrétaire générale Chileshe Kapwepwe

«L'avenir de l'attribution du financement des programmes par l'UE sera déterminé par le taux d'exécution du 11<sup>e</sup> programme du Fonds européen de développement --FED», a déclaré le Chef de la Délégation européenne en Zambie et Représentant permanent auprès du COMESA, Allesandro Mariani.

Lors de sa visite d'adieu au Secrétariat du COMESA mercredi dernier, l'Ambassadeur Mariani a cependant noté que l'équipe conjointe UE-COMESA avait réalisé un excellent travail dans la préparation du projet, et que l'accent devrait maintenant être mis sur une mise en œuvre efficace.

«Ce qui reste maintenant, c'est la mise en œuvre! la mise en œuvre!», a-t-il souligné.

Pour améliorer la performance du programme, en particulier les projets en cours sur la facilitation des échanges et le petit commerce transfrontière, il a déclaré qu'il ne serait pas nécessaire de créer des unités de gestion de projet (UGP).

«Un certain nombre de pays disposent déjà de bureaux nationaux du FED dotés des compétences requises pour mieux assurer la coordination des projets, évitant ainsi les chevauchements», a-t-il relevé, citant l'exemple de la Zambie.

Il a exhorté le COMESA à relancer le forum des partenaires de développement et à organiser des réunions plus fréquentes afin d'harmoniser la mise en œuvre des programmes et maintenir l'engagement des pays de l'Union européenne.

La Secrétaire générale, Chileshe Kapwepwe, a remercié l'Ambassadeur Mariani pour l'approfondissement du partenariat COMESA-UE, lequel avait permis de d'accomplir des progrès remarquables dans la mise en œuvre des programmes d'intégration régionale appuyés par l'UE.

Elle a déclaré que le COMESA mènerait une évaluation pour identifier les pays qui avaient la capacité de gérer le projet d'intégration régionale soutenu par l'UE sans nécessité de créer des UGP.

L'UE est le plus grand bailleur de fonds de la mise en œuvre des programmes régionaux au sein du COMESA.

Au cours de la dernière année, l'UE a signé plusieurs accords de financement, dont un programme de 10 millions d'euros pour la compétitivité des entreprises régionales et l'accès aux marchés dans le cadre du 11<sup>e</sup> FED. Au financement susvisé s'ajoutent 85 millions d'euros ayant visé à mettre en œuvre des activités au titre de la Facilitation des échanges et du Petit commerce transfrontière.

.....  
«Ce qui reste maintenant, c'est la mise en œuvre ! la mise en œuvre ! la mise en œuvre!», a-t-il souligné.

## Les Cellules de renseignement financier de l'Éthiopie et de l'Ouganda rejoignent le Groupe Egmont

*Les pays sont maintenant en mesure d'échanger des renseignements sur les crimes financiers*



Photo d'archive : Des analystes du renseignement financier des États membres lors d'une réunion à Lusaka.

Les Cellules de renseignement financier (CRF) de deux États membres du COMESA, l'Éthiopie et l'Ouganda, ont récemment été admises au sein du Groupe Egmont, un réseau financier mondial qui élabore des politiques et des réponses coordonnées aux crimes financiers tels que le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Leur admission aux côtés de la République dominicaine, la Palestine, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et le Turkménistan a été l'un des moments forts de la 26<sup>e</sup> réunion plénière du Groupe Egmont de CRF qui s'est tenue à La Haye, Pays-Bas, du 1<sup>er</sup> au 5 juillet. Cette admission élève le nombre de membres du Groupe Egmont à 164.

Les processus menant à la réalisation des normes requises pour qu'une unité de renseignement financier devienne membre du Groupe Egmont sont longs et peuvent prendre de nombreuses années. Il faut donc, entre autres éléments, que le pays ait adopté des lois et des législations efficaces inspirées par le Groupe d'action financière (GAFI).

Le GAFI est l'organisme intergouvernemental qui établit les normes, élabore et promeut des politiques de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Jusqu'à présent, il a mis au point un ensemble de 40 règles visant à prévoir des mesures contre le blanchiment de capitaux, et le crime étant transnational, le succès de sa lutte nécessite une coopération internationale.

Parmi ces règles figure l'obligation pour un pays de créer un centre national de réception et d'analyse des déclarations d'opérations suspectes

et d'autres informations relatives au blanchiment de capitaux et au financement du terrorisme.

Suite à cette évolution, la responsable du programme Paix et Sécurité du COMESA, Mme Elizabeth Mutunga, a déclaré que le Centre de renseignement financier de l'Éthiopie et l'Autorité de renseignement financier de l'Ouganda bénéficieraient désormais, entre autres, de la possibilité d'échanger des renseignements financiers avec d'autres CRF par le biais d'une plate-forme de communication sécurisée.

« Leur personnel bénéficiera également d'une formation régulière d'experts sur le terrain ainsi que d'opportunités d'échanges de personnel pour améliorer l'efficacité des CRF », a déclaré Mme Mutunga.

Elle a ajouté : « Compte tenu de la nature transnationale du blanchiment de capitaux, l'échange d'informations entre juridictions est très important. Mais en raison de la nature sensible de

ces informations, les CRF ne souhaitent échanger des informations avec leurs pairs que dans le respect des normes internationales ».

Considérant les avantages que les États membres tirent de l'adhésion au Groupe Egmont, ainsi que l'assurance de la durabilité des efforts de renforcement des capacités du Programme de sécurité maritime du COMESA (MASE), l'organisation a mis en priorité le soutien aux CRF afin qu'elles puissent rejoindre ledit groupe.

La CRF de Maurice a été la première des membres du COMESA à rejoindre le Groupe Egmont en 2003, et les autres membres sont notamment la CRF des Seychelles, qui a adhéré en 2013, la Cellule égyptienne de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (2004), la Cellule de renseignement financier du Malawi (2009), l'Unité de renseignement financier du Soudan (2017) et le Centre de renseignement financier de la Zambie (2018).

Les États membres suivants : Maurice, Seychelles et Zambie constituent des pays bénéficiaires du programme MASE du COMESA. Ils sont devenus membres du Groupe Egmont avant le début de l'appui du MASE du COMESA.

Le COMESA a aidé la CRF de l'Éthiopie à améliorer ses opérations et ses systèmes informatiques, tout en prenant en charge des voyages d'étude dans d'autres pays dotés de systèmes mieux développés. Le MASE du COMESA travaille actuellement avec la CRF de Madagascar (SAMIFIN) en vue de la réussite de sa candidature au Groupe Egmont.



### Nécrologie

L'ancien Coordonnateur du Programme USAID-COMESA, M. Walter Talma a été inhumé dans son pays d'origine, les Seychelles, le vendredi 19 juillet 2019. Walter était décédé une semaine auparavant, le 12 juillet 2019, peu après avoir atterri à l'aéroport international Kenneth Kaunda de Lusaka au retour d'une mission officielle. Il avait rejoint le Secrétariat du COMESA le 12 août 2009 en tant que Coordonnateur des Programmes USAID-COMESA. Au cours de ses 10 années de service, il a également été Fonctionnaire de liaison pour les Seychelles, et son rôle était de faciliter la communication entre le Secrétariat du COMESA et le gouvernement des Seychelles. Que la terre lui soit légère !



## Nouvelles mesures visant à mettre à profit le commerce régional de bétail



Le commerce régional d'animaux vivants, de viande et de produits à base de viande devrait augmenter suite à une série de nouvelles mesures mises en place par le COMESA et les pays exportateurs et importateurs de bétail.

Ces mesures comprennent l'élaboration des normes régionales de classement des animaux vivants, la liaison des entreprises des pays exportateurs et des pays importateurs ainsi que le partage des expériences en matière de valeur ajoutée de bétail et de capacités d'exportation.

La première réunion consacrée aux modalités d'application de ces mesures a eu lieu en Éthiopie la semaine dernière, du 23 au 25 juillet 2019, et y ont participé des acteurs clés du commerce du bétail, notamment des secteurs public, universitaire et privé de pays producteurs de bétail tels que l'Éthiopie, le Soudan, l'Ouganda et la Zambie, ainsi que les pays importateurs : la République démocratique du Congo, l'Égypte et les Seychelles.

La Ministre éthiopienne d'État chargée de la Commercialisation des intrants et des produits au Ministère fédéral de l'Agriculture, Mme Ayinalem Nigusie, et la Secrétaire générale du COMESA, Chileshe Kapwepwe, se sont adressées aux délégués.

Dans une déclaration prononcée au nom de la Secrétaire générale par le Chef de la Planification stratégique au Secrétariat du COMESA, M. Simal Amor, Mme Kapwepwe a déclaré que la mise en place d'un système harmonisé de classement et de classification du bétail dans la région du COMESA guiderait et catalyserait la commercialisation des bovins, des ovins et des caprins dans la région.

« Un système de classement régional uniforme offrira aux importateurs la possibilité de

passer des commandes sur la base d'une spécification commune des catégories et, pour les exportateurs, de consolider et de fournir les commandes sur la base de spécifications similaires », a-t-elle déclaré : « Cette approche va renforcer la confiance entre les opérateurs, rendre les activités rentables pour les producteurs, les acheteurs et les autres acteurs, stimuler l'amélioration de l'élevage et la croissance globale du secteur. »

Elle a noté que la dynamique actuelle de l'économie mondiale, les investissements croissants dans le secteur de l'élevage, une demande élevée et croissante et les préférences des consommateurs pour les aliments d'origine animale offraient des opportunités d'augmentation du commerce du bétail et de ses produits.

Les parties prenantes du commerce du bétail

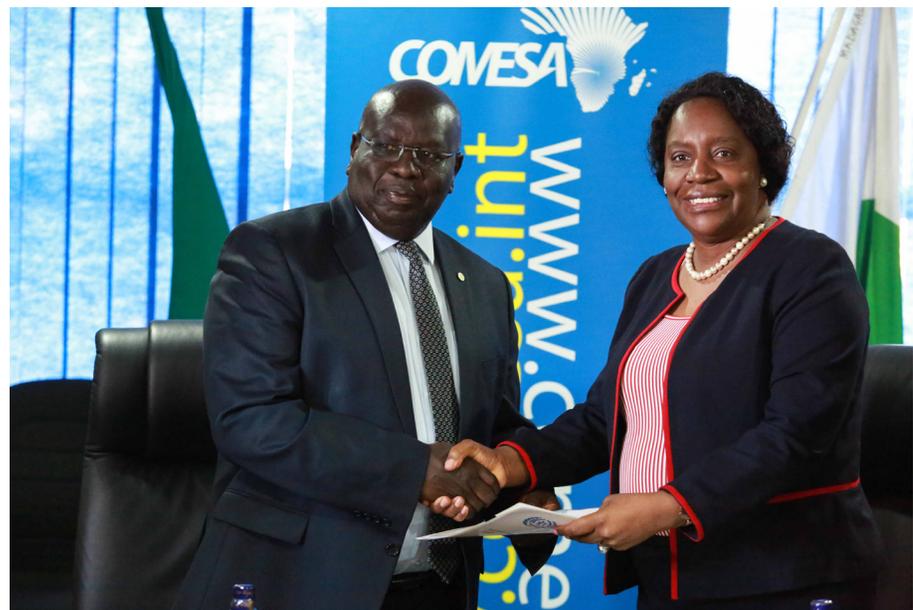
ont souvent cité le manque d'informations sur les marchés et les liens entre les entreprises des pays importateurs et exportateurs comme un obstacle majeur au commerce. Ainsi, les interventions du projet offrent l'occasion d'établir un système régional d'information sur les marchés et un catalogue d'entreprises pouvant éclairer la prise de décisions commerciales, même à distance.

Parmi les questions qui ont également figuré dans les délibérations de l'atelier, il y avait la production animale et les problèmes qui affectent le commerce. Les orateurs ont observé que la région présentait de nombreuses similitudes dans presque tous les domaines de la production et du commerce d'animaux. Par conséquent, les États membres doivent élaborer des termes de l'échange pragmatiques, adaptés aux spécificités du contexte régional, plutôt que d'adopter des mesures irréalistes qui pourraient ne pas augmenter la valeur ajoutée à leur bien-être collectif.

La Secrétaire générale a encouragé les États membres à examiner, adopter et institutionnaliser le système de classement et de classification harmonisé proposé ainsi que d'autres mesures destinées à faciliter les échanges entre eux et avec le reste du monde.

Les participants, dont les représentants de l'Institut international de recherche sur le bétail d'Addis-Abeba et de Nairobi, ont ensuite visité Allana Foods, un abattoir et un centre de transformation de la viande ultramodernes situés dans le district d'Adami Tulu, riche en bétail, en Éthiopie, dans l'État d'Oromia.

3



Le nouveau directeur de l'Organisation internationale du travail en Zambie et représentant permanent près le COMESA, M. George Okutho, présentant sa lettre d'accréditation à la Secrétaire générale du COMESA, Chileshe Kapwepwe, le mardi 30 juillet 2019.



Le Président Kenyatta reçoit la Secrétaire générale du COMESA, Chileshe Kapwepwe, et le Secrétaire général adjoint Kipyego Cheluget à la présidence, au Kenya

## Le COMESA compte sur l'appui du Président Kenyatta pour le succès des accords commerciaux régionaux

Le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) a exprimé sa confiance totale dans le leadership et la facilitation du Président Uhuru Kenyatta pour le succès du déploiement de la nouvelle Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

La Secrétaire générale du COMESA, Chileshe Kapwepwe, a déclaré que le bloc économique régional comptait sur le soutien du Président Kenyatta pour guider et faire progresser la mise en œuvre de la ZLECAf.

« En tant que COMESA, nous sommes confiants que votre engagement et votre soutien joueront un rôle important dans la réalisation de l'Accord étant donné que nous travaillons pour que la voix du COMESA soit entendue et que ses intérêts soient sauvegardés au niveau continental », a déclaré Mme Kapwepwe au Président Kenyatta.

Mme Kapwepwe était dans le pays en vue de participer au Sommet économique et Foire commerciale internationale du COMESA Source21. Elle parlait le jeudi 18 juillet lorsqu'elle a rendu une visite de courtoisie au Président au palais présidentiel, à Nairobi.

Elle a déclaré que le COMESA continuerait à

jouer un rôle clé dans la lutte contre le chômage et le déséquilibre commercial dans la région.

La mise en œuvre de la ZLECAf a été lancée au début de ce mois lors de la 12<sup>e</sup> session extraordinaire de l'Assemblée de l'Union africaine à Niamey, au Niger.

Le Président Kenyatta a garanti le soutien du Kenya au COMESA pendant que celui-ci consolide sa position de puissance économique sur le continent.

Il a réitéré son appel aux États membres du COMESA à se réunir et à tirer parti de leur force collective en tant que bloc économique.

« Notre succès en tant qu'États membres du COMESA dépendra en grande partie à notre choix d'arrêter de nous considérer mutuellement comme des concurrents, et de nous unir plutôt pour une intégration économique qui fera de nous tous des gagnants », a déclaré le Président Kenyatta.

« Nous devons nous concentrer sur l'élimination des obstacles qui empêchent nos populations de travailler et de faire des affaires ensemble », a-t-il ajouté.

## Les États membres du COMESA discutent d'un cadre régional pour la résilience face au climat

Les experts en gestion des catastrophes et atténuation des effets des changements climatiques en Afrique orientale et australe souhaitent que le COMESA mette au point rapidement le cadre de résilience climatique et organise une réunion de validation avec tous les États membres.

Lors d'une réunion la semaine dernière à Chisamba, en Zambie, les experts, composés de hauts fonctionnaires représentant 13 pays du COMESA, se sont engagés à travailler ensemble pour renforcer leurs mécanismes de politique et de coordination, conformément au cadre régional du COMESA sur la résilience face au climat.

Ils ont également convenu d'utiliser le cadre comme guide pour renforcer leurs politiques nationales face aux problèmes posés par le changement climatique.

Selon un rapport de situation présenté à la réunion, la plupart des pays du COMESA sont vulnérables et font face aux mêmes menaces de changement climatique et de sécheresse, d'inondations, de chocs industriels, de précipitations extrêmes et d'épidémies, de guerres et de troubles civils, entre autres.

Dans cette optique, le Secrétariat du COMESA, par l'intermédiaire de l'Unité Changement climatique, a organisé une réunion de deux jours avec les responsables des ministères chargés de la Planification, de l'Agriculture, de l'Environnement, de la Santé, de la Gestion des catastrophes et des mesures d'atténuation pour examiner la situation actuelle dans la région et tracer la voie à suivre.

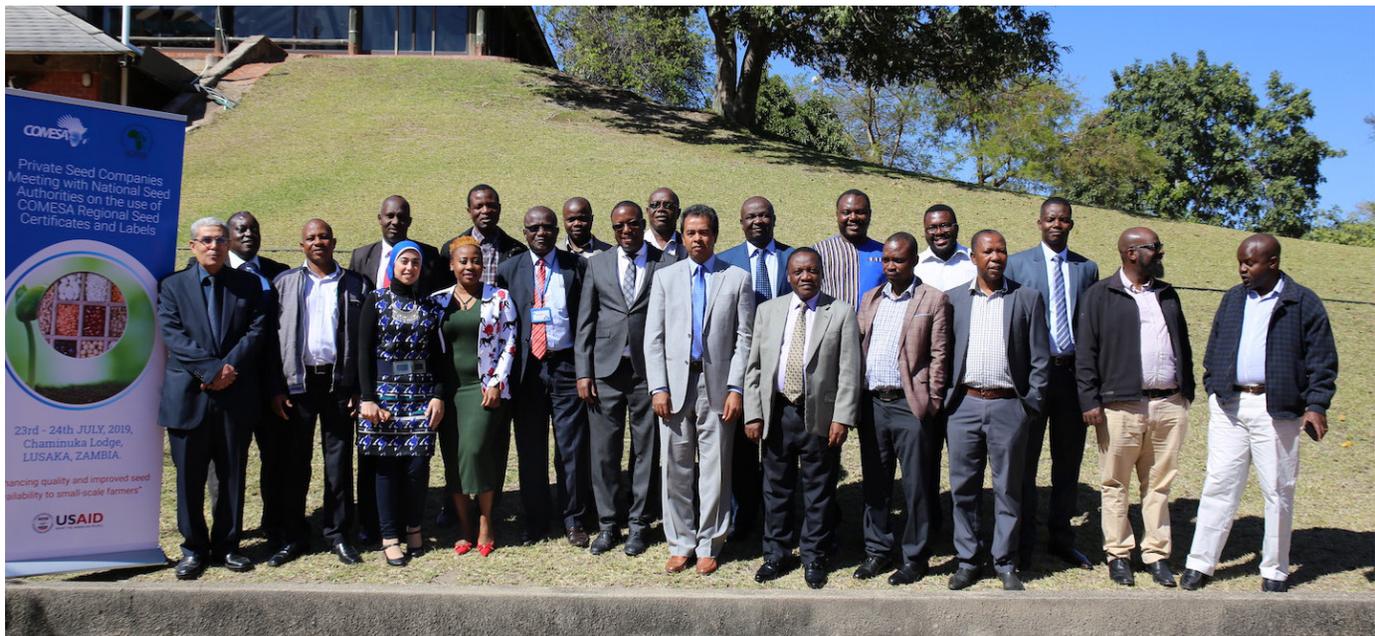
Parmi les sujets abordés au cours de la réunion, citons l'introduction à la résilience et aux risques, les avantages/bénéfices de la résilience, l'assurance contre les risques, les études de cas du continent africain, les éléments essentiels d'un système d'alerte avancée efficace, la préparation aux catastrophes, les mesures d'intervention préventives et correctives, les exigences politiques pour promouvoir la résilience et le financement de la résilience au niveau national.

Parmi les principales recommandations, il y avait la nécessité pour le COMESA d'organiser des plateformes régionales pour le partage d'expérience dans la préparation aux catastrophes (y compris les systèmes d'alerte avancée) et les expériences réussies en matière d'atténuation de catastrophes.

« Le COMESA devrait convoquer une réunion préalable à la COP 25 pour préparer la région



## Les parties prenantes formées à l'utilisation des nouveaux certificats et étiquettes des semences du COMESA



Participants à la réunion régionale sur la certification et les étiquettes des semences du COMESA à Chaminuka (Zambie)

Après le lancement de la Certification et des Étiquettes régionales des semences du COMESA au début de cette année, le COMESA organisera une formation sur l'émission et la commande électroniques de ces documents au cours des six prochains mois. Les autorités semencières nationales (ASN) offriront les certificats au niveau national, tandis que les sociétés semencières les obtiendront du COMESA.

Ces conclusions faisaient partie des résultats d'une réunion de sensibilisation de deux jours sur

...Cadre régional pour la résilience face au climat

à une participation effective aux négociations sur les changements climatiques, en particulier dans les domaines de l'adaptation aux effets des changements climatiques, des pertes et dommages causés par lesdits changements », ont déclaré les délégués dans leur rapport final.

En outre, ils ont demandé au COMESA d'aider les États membres à mettre au point des initiatives liées à celles de l'agriculture adaptée au climat et à l'assurance des sinistres météorologiques.

Des représentants de la Commission de l'Union africaine (CUA), de la Communauté est-africaine (EAC), du Centre de prévision et d'applications du climat de l'IGAD (ICPAC), du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et de l'ARC ont pris part à la réunion.

l'utilisation de la certification et des étiquettes. Elle a eu lieu la semaine dernière du 23 au 25 juillet à Lusaka, Zambie, rassemblant des sociétés semencières et des ANS en provenance de sept États membres, à savoir : Burundi, Égypte, Eswatini, Kenya, Ouganda, Zambie et Zimbabwe.

Le lancement des étiquettes et certificats de semences du COMESA a pour objectif de stimuler le commerce régional des semences dans une région où seulement 20% des 80 millions de petits exploitants agricoles ont accès à des semences de qualité et améliorées.

Selon le Directeur de la Division Agriculture et Industrie du COMESA, M. Thierry Kalonji, le manque d'accès à des semences de qualité est en partie responsable de l'insécurité alimentaire et des faibles revenus des ménages de petits agriculteurs dans l'espace COMESA, a déclaré M. Kalonji dans une allocution prononcée en son nom par le responsable du Développement du secteur privé du COMESA, M. Innocent Makwiramiti.

« La région représente un potentiel de marché total de 2 millions de tonnes métriques de semences améliorées et de qualité. Cependant, elle en produit actuellement moins de 500 000 tonnes métriques. Sur un total des 530 millions d'habitants du COMESA, ce déficit a affecté environ 130 millions de personnes qui restent victimes de l'insécurité alimentaire, de la pauvreté et de la faim. »

M. Kalonji a déclaré que le principal défi du marché régional était le fait que les petits marchés nationaux avait chacun ses propres politiques et réglementations, rendant ainsi

les semences de bonne qualité non seulement coûteuses pour le secteur privé, mais contribuant également à de grands retards avant qu'elles ne parviennent aux petits exploitants.

« L'intégration de ces marchés individuels dans un marché élargi du COMESA est une condition fondamentale pour l'amélioration de la productivité des petits exploitants ainsi que la croissance du secteur privé de la région opérant dans le secteur des semences », a-t-il insisté.

L'usage d'étiquettes et de certificats des semences fait partie de l'exécution du Plan de mise en œuvre de l'harmonisation des semences du COMESA (SEMCOM), qui vise à faciliter le commerce régional des semences. Les Ministres de l'Agriculture du COMESA ont approuvé le Règlement d'harmonisation du commerce des semences du COMESA en 2015, ayant conduit au lancement du programme SEMCOM afin d'accélérer sa mise en œuvre tant aux niveaux national que régional.

Jusqu'à présent, le programme Semences du COMESA a facilité la tenue de trois réunions des parties prenantes sur la certification et l'étiquetage des semences. Les première et deuxième réunions ont été tenues en février 2018 et avril 2019 et ont eu pour objectif de convenir des modalités de production, d'impression et de distribution des certificats et des étiquettes régionaux des semences du COMESA.

L'achat des étiquettes et des certificats des semences a été entièrement pris en charge par l'USAID par le biais du COMESA.



Suite de la page 4

## Habilitation des États membres à suivre les indicateurs de l'Accord de Paris



Participants à la réunion sur le suivi des indicateurs de l'Accord de Paris, Harare.

Le Secrétariat du COMESA organisera un atelier de formation de deux jours à l'intention des États membres sur le suivi et la mise en œuvre de la clause de transparence de l'Accord de Paris sur le changement climatique de 2015. L'atelier aura lieu à Harare, au Zimbabwe, du 30 au 31 juillet 2019.

Vont y participer au moins 17 États membres, à savoir : le Burundi, Djibouti, l'Érythrée, Eswatini, l'Éthiopie, le Kenya, Madagascar, le Malawi, Maurice, l'Ouganda, la République démocratique du Congo, le Rwanda, les Seychelles, le Soudan, l'Union des Comores, la Zambie et le Zimbabwe.

La disposition clé du Cadre de transparence de l'Accord de Paris (article 13) impose aux pays en développement de surveiller, d'analyser et de faire rapport régulièrement sur leurs émissions nationales de gaz à effet de serre (GES). Il s'agit de fournir des informations nécessaires pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation de leurs contributions déterminées au niveau national (CDN), les informations relatives à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets, et des informations sur le soutien financier nécessaire, le transfert de technologie et le renforcement des capacités nécessaires et reçues.

L'article 14 de l'Accord de Paris impose à la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties à l'Accord de Paris (CMA) de faire périodiquement le point sur la mise en œuvre de l'Accord de Paris et d'évaluer les progrès collectifs accomplis dans la réalisation de son objectif et ses buts à long terme, d'où le processus d'inventaire mondial.

Le premier bilan mondial aura lieu en 2023 et tous les cinq ans par la suite, sauf décision contraire de la CMA. En vertu de l'Accord de

Paris, chaque pays doit présenter un plan d'action pour le climat tous les cinq ans, ce qui aidera le monde à déterminer s'il faut faire davantage et à quel niveau.

M. Mclay Kanyangarara, Coordinateur du COMESA sur les changements climatiques, a déclaré que tous les États membres du COMESA étaient pleinement engagés dans les discussions et les négociations en cours afin de trouver une solution durable au défi des changements climatiques.

« Nos pays ont ratifié l'Accord de Paris de 2015 et soumis des CDN très ambitieuses compte tenu de leur situation, a-t-il indiqué avant la réunion au Zimbabwe. Compte tenu de ce qui précède, le COMESA aide ses États membres à renforcer leurs capacités en matière de mise en œuvre des CDN. »

Il a ajouté qu'avec des capacités adéquates, il est envisagé que les États membres contrôlent, suivent et rendent compte de manière efficace des progrès accomplis dans la mise en œuvre de leurs CDN. Cette démarche est essentielle pour satisfaire aux exigences de l'article 13 de l'Accord de Paris.

Participeront également à la réunion des experts en Contributions déterminées au niveau national, des représentants de la Commission de l'Union africaine, des communautés économiques régionales africaines, des organismes continentaux tels que la BAD, des agences des Nations unies concernées telles que le PNUD et le PNUE, des partenaires de développement tels que la Banque mondiale et la Délégation de l'Union européenne à Harare, ainsi que d'autres acteurs qui soutiennent les efforts de l'Afrique dans la lutte contre le changement climatique.

## Les équipes techniques tripartites tournent à plein régime face à l'augmentation des ratifications

Alors que la région COMESA, EAC et SADC attend impatiemment que les 14 États membres/partenaires requis ratifient l'Accord sur la Zone de libre-échange tripartite, les équipes techniques chargées de préparer le terrain pour sa mise en œuvre tournent actuellement à plein régime.

La semaine dernière à Nairobi (Kenya), la Task force tripartite (TFT) a organisé une série de réunions destinées aux groupes de travail techniques afin de faciliter l'élaboration des procédures de travail, des manuels opérationnels et des directives techniques pour la mise en œuvre de l'Accord sur la ZLET.

Il s'agissait de la 35e réunion de la TFT sur l'élaboration de la stratégie tripartite de renforcement des capacités, la réunion d'experts tripartites sur les normes sanitaires et phytosanitaires (SPS) et les obstacles techniques au commerce (OTC), la 1ère réunion du groupe de travail technique sur le commerce des services ainsi que la 1ère réunion du groupe de travail technique sur la politique de la concurrence.

À ce jour, 22 pays sur 28 ont signé l'Accord sur la Zone de libre-échange tripartite depuis son lancement en juin 2015. Cinq de ces pays à savoir : l'Égypte, le Kenya, l'Ouganda, l'Afrique du Sud et, récemment, le Rwanda ont ratifié l'Accord.

Parmi les principaux résultats des réunions figuraient la création d'un groupe de travail technique sur la politique de la concurrence et l'élaboration de ses termes de référence pour orienter ses travaux. L'équipe d'experts mise en place a commencé ses tâches immédiatement et entreprendra, entre autres, une analyse de la situation des politiques et lois en matière de concurrence et de protection des consommateurs dans les États membres/partenaires et les CER.

Le Directeur de la Division Commerce et Douanes du COMESA, M. Francis Mangeni, qui dirigeait l'équipe du COMESA, a décrit les résultats des réunions comme étant exceptionnels :

« En ce qui concerne plus particulièrement la politique de la concurrence, nous avons produit en une seule séance un avant-projet complet pour les consultations et les négociations sur base de textes. Cette réalisation a placé le processus sur une bonne trajectoire », a souligné M. Mangeni.

Le groupe de travail chargé de la stratégie tripartite de renforcement des capacités a également commencé l'élaboration d'un cadre institutionnel pour la mise en œuvre des programmes tripartites. Il a également mis au point le premier projet de stratégie tripartite de renforcement des capacités.

« Le projet a été distribué aux CER de la Tripartite pour commentaires et doit être finalisé en marge des prochaines réunions tripartites prévues du 5 au 10 août à Zanzibar », indique le rapport de ces réunions.

Les experts OTC/SPS tripartites ont examiné les outils existant dans chaque communauté économique régionale (COMESA/EAC/SADC) en vue de créer et renforcer au niveau tripartite les infrastructures régionales de métrologie, d'évaluation de la conformité, d'accréditation, de santé et de sécurité sanitaire des aliments. La réunion a proposé un outil supplémentaire pour guider la 9e réunion du GTT sur les OTC/SPS et les ONT, prévue du 5 au 10 août 2019 à Zanzibar.

Le Groupe de travail technique sur le commerce des services a également été créé, et ses termes de référence et sa feuille de route élaborés pour orienter ses travaux. Cette équipe dirigera les négociations qui créeront éventuellement un marché unique des services pour les CER de la Tripartite COMESA-EAC-SADC.